

Expulsée après avoir porter plainte : le préfet persiste

Publication : jeudi 4 mars 2010 09:12

Libération du 4 mars 2010

HISTOIRE

EXPULSÉE APRÈS Avoir porté plainte : LE PRÉFET PERSISTE

ard Fragneau, préfet
a région Centre, vient
recevoir les associatio
exigent, depuis une
ne de jours, le retour
le sol français de Najla
ner. Cette lycéenne
ocaine avait été expul
le 20 février alors
lle venait porter plain
gendarmerie de Mon
is (Loiret) pour violen
(Libération du
février). Loin de faire
chine arrière, le préfet
cé les associatifs et les
tiques qui avaient pris
ition pour la jeune
me dont l'expulsion e
rvenue en plein déba
lementaire sur les vio
ces faites aux femmes
on lui, il s'agit d'un cor
t politico-médiatique.
té par RESF. «Une po
ue soigneusement or
ée» donnant lieu à des
proximations et cont
ités assénées avec un
concertante assuranc
it-il dans un communi
é. Ce qu'il qualifie de
cours à l'outrance». Le
éfet est pourtant tenu
devoir de réserve. Je
erre Sueur, sénateur (L
Loiret, s'est ému de
tte position, tandis
Harlem Désir, député
ropéen, appelle au
our immédiat de Najl

Expulsée après avoir porter plainte : le préfet persiste

Publication : jeudi 4 mars 2010 09:12
